

**MEMOIRES, MEDIAS ET APPRENTISSAGES :**  
**L'enseignant documentaliste au coeur**  
**d'une autre stratégie d'enseignement**

Séraphin ALAV

Depuis leur création, les Centres de documentation et d'information sont au centre de la réflexion pédagogique dans l'établissement scolaire. Qu'ils la précèdent, comme ce fût le cas pour la prise en compte des méthodologies de l'apprentissage, ou qu'ils soient le lieu de cette expérimentation, comme ce fût le cas pour le développement du travail indépendant, les C.D.I. semblent à même d'être, comme l'écrit BAYARD-PIERLOT (1990), au coeur du projet pédagogique de l'établissement d'enseignement. La nécessité de prévoir, dans nos établissements scolaires, un lieu carrefour de conservation et de mise à disposition des documents n'est d'ailleurs déjà plus mise en cause. Et comment pourrait-il en être autrement puisque, depuis l'antiquité, le livre et les lieux d'apprentissage sont étroitement liés. Rappelons ici que l'étymologie du mot document (*documentum*, ce qui sert à instruire), situe déjà la relation documentaire au centre de l'acte juridique et de l'acte d'enseignement. Documents et enseignement restent tout au long de notre récente histoire indissociablement reliés. Dès la naissance du langage, l'homme est confronté à une double contrainte, celle de la mémoire et celle du transfert des acquis aux générations futures. Les peintures rupestres, les papyrus, l'écriture, les CD-ROM témoignent de cette nécessité du souvenir et de la transmission. Centrée sur *l'agora*, puis sur *la bibliothèque*, l'école a toujours perçu les liens étroits unissant apprentissage et documentation dans ce qu'il est convenu aujourd'hui d'appeler la chaîne du savoir. Cette chaîne permettant à

chaque génération à la fois de construire des savoirs nouveaux et d'ancrer ceux-ci sur les connaissances antérieures, nécessite de mettre en synergie au plus près des élèves, l'espace des médias et l'espace des apprentissages. "Pour construire des savoirs nouveaux il faut d'abord monter sur les épaules de ses aînés" déclarait NEWTON. L'école doit savoir construire cette médiation essentielle de la mémoire et du transfert. Les nouvelles recherches en neurosciences nous indiquent d'ailleurs qu'apprentissage et mémoire sont des fonctions distinctes mais complémentaires de l'esprit humain.

*"Une mémoire est un système de stockage et de récupération d'informations, et tous les systèmes de mémoire qu'ils soient naturels ou artificiels passent par trois étapes. Il faut tout d'abord alimenter le système en informations, processus habituellement appelé encodage; il faut ensuite un moyen de stockage pour conserver ces informations dans le temps et prévenir le oubli; et enfin, il faut pouvoir accéder aux informations stockées. Bien que ces trois processus soient conceptuellement différents, ils sont étroitement liés, bien qu'une modification touchant l'un aura tendance à influencer sur les autres.*

Alain BADDELEY, 19

L'école a trop souvent séparé ces trois fonctions, la première relevant de l'apprentissage et de l'enseignement, la deuxième et la troisième étant confiées soit à l'élève seul, soit à la bibliothèque scolaire. Face à la révolution des médias, notre système scolaire a progressé

sivement réagi, en constatant à la fois qu'un certain nombre d'acquisitions pouvaient être obtenues directement à partir des médias et qu'un lieu de stockage et de diffusion des informations était indispensable dans nos établissements.

Aujourd'hui, le C.D.I. est au coeur des projets d'établissements ou tout du moins au coeur des discours. Qui s'en plaindrait ? Sans être l'avocat du diable, est-il alors utile de se poser le problème du rôle pédagogique du documentaliste ? Le C.D.I., lieu de dépôt des livres et des documents, est-il un lieu d'apprentissage ? Dans bien des lieux, ne sommes-nous pas devant des modernes "scriptorium", où le savoir sacralisé est copié méthodiquement. Dans ces lieux patrimoniaux (comme les désigne le professeur LOSFELD), le spécialiste de l'information et de la documentation doit-il nécessairement être un enseignant ? Voilà bien des questions d'actualité auxquelles il nous faut répondre, non pas par conviction, ni parti pris, mais en se recentrant sur le coeur même du travail documentaire, la médiation documentaire. Notons tout de même que pour l'Education Nationale depuis 1991, la question ne se pose pas puisque les documentalistes sont recrutés sur la base d'un Certificat d'Appétitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire. Mais nous savons bien, à l'instar de Michel CROZIER, qu'on ne gouverne pas à force de décrets et que dans bien de nos établissements, ces questions que nous soulevons sont à l'ordre du jour. L'existence d'un C.D.I., dans chacun de nos établissements, la présence d'un enseignant documentaliste dans chacun de ceux-ci, sont encore objets de rupture, de conflit et d'incompréhension. Cet article tentera donc de clarifier les interrelations pédagogiques et informationnelles qui font du C.D.I. et de l'enseignant documentaliste des leviers essentiels pour la mise en place

d'une autre façon d'apprendre grâce aux médias.

### 1. LE SAVOIR "ETERNEL" - LE C.D.I. "SCRIPTORIUM"

Comme lieu central rassemblant l'ensemble des documents utilisables par les élèves dans le cadre de leur apprentissage, le C.D.I. est l'héritier de la bibliothèque monastique comme lieu de rangement d'ouvrages, dont la finalité ultime est bien la mise à disposition pour tous des informations essentielles. Dans cette logique, le C.D.I. se doit d'être l'outil efficace de rangement et de mise à disposition des ouvrages. Le rôle de documentaliste est à rapprocher de celui du bibliothécaire dans les centres monastiques au XII<sup>e</sup> siècle (mise en ordre, nettoyage, tenue du catalogue, gestion des prêts), les élèves, eux, faisant souvent fonction de copistes, avec la seule contrainte de recopier, le plus scrupuleusement possible, le savoir mis en écrit et immédiatement disponible. Par bien des points, certains de nos centres de documentation sont à rapprocher de ces "scriptorium" d'avant l'imprimerie.

Dans ces lieux dépositaires du savoir, il est urgent pour le documentaliste et le professeur d'assurer une conservation de la connaissance transcrite. Les savants, les auteurs ont déposé une connaissance dans des ouvrages, et l'élève, par la simple lecture de ceux-ci, va faire renaître le savoir ainsi mis en sommeil. Dans cette logique, les deux activités essentielles de l'élève ne peuvent être que la fréquentation des livres et la copie. Il y a donc des bonnes et des mauvaises fréquentations du livre, des auteurs fréquentables et d'autres non. Le lecteur entre par l'acte de lecture en communion avec l'auteur et avec le savoir.

Si le savoir est ainsi localisable, et si sa mise en information n'est qu'une simple "copie conforme" de ce savoir, alors il est logique que l'établissement scolaire fonctionne sur un paradigme de la diffusion du savoir (dont l'archétype est la diffusion orale), et aussi qu'il se dote d'un lieu de conservation et de mémoire de ces savoirs.

Dans cette perspective patrimoniale, la fonction pédagogique du documentaliste est facilement localisable : elle consiste à former au mieux les élèves à l'accès aux livres (connaissance du lieu, connaissance du système de rangement et de la classification). Au-delà, on peut envisager des cours de méthodologie, d'accès aux informations et de retranscription (prises de notes). Notons d'ailleurs que les abréviations se développent entre le XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle par l'action des copistes.

L'élève, quand il se rend au C.D.I., vient chercher un texte, un ouvrage, une information, mais dont le sens apparaîtra dans le discours oral du professeur. Le document illustre le cours, le sens reste dans l'oralisation professorale.

*"Avant la Renaissance, les textes religieux, philosophiques ou juridiques étaient presque obligatoirement accompagnés de commentaires et d'interprétations orales sous peine de rester lettre morte. La transmission du texte était indissociable d'une chaîne ininterrompue de relations orales, directes et personnelles."*

Pierre LEVY (1990)

La technique de l'exposé oral, pour beaucoup, relève encore de cette vision de la "récitation" chère aux Romains (coutumes qui se généralisent entre le II<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle de lecture publique des oeuvres). Le savoir est construit et définitif. L'objet de l'enseignement est

de "professer" et de former l'élève cette récitation du savoir.

## 2. ENTRE LE SAVOIR ET L'ELEVE L'INFORMATION - LE C.D.I. A L'ER GUTENBERG

Face à cette logique patrimoniale et sacrée de la connaissance, les documentalistes et les enseignants ont opposé une logique pédagogique et constructiviste du savoir. Le livre n'est pas un simple puits où l'on viendrait boire la connaissance, le livre est, à bien considérer, une simple boîte à outils, un mécano où l'élève va devoir puiser les outils et la matière première à la construction de son savoir.

La naissance et le développement de l'imprimerie ont profondément transformé la relation du sujet au savoir. L'auteur n'étant pas présent pour oraliser son écrit, la communication doit alors se donner les moyens d'aider le lecteur dans son acte de reconstruction. Ainsi, la diffusion de l'imprimerie voit apparaître les outils documentaires que sont le chapitre, la table des matières et les index. Le lecteur est autonome face au savoir. Le document est l'espace où celui-ci sélectionne les éléments, les informations qui lui permettent d'apprendre.

Si apprendre n'est plus retranscrire le savoir construit ailleurs et vérifiable par la simple oralisation professorale, alors il est important, dans la relation que l'on construit avec l'écrit, avec les médias, d'être capable d'acquérir les capacités permettant d'apprendre à travers des informations.

L'information n'est pas la connaissance, mais le média structure la connaissance. L'information est, à son véritable sens étymologique, à la fois l'action matérielle de façonner, de donner

forme, mais aussi le contexte, le média de l'enseignement.

L'information est donc devenue, avec l'imprimerie, la voie royale pour accéder à la connaissance. Formes et fonds interagissent alors pour favoriser la diffusion du savoir. Apprentissage documentaire et apprentissage cognitif sont de moins en moins dissociables. Au sein d'une encyclopédie, d'un manuel scolaire ou de tout autre ouvrage, l'élève, tel un explorateur, va devoir se frayer un chemin dans les connaissances transcrites par les auteurs. Pour conduire sa recherche, il va utiliser la structure même de l'ouvrage et les outils documentaires, véritables sextants de la connaissance. De sa traversée, l'élève ramènera ainsi une série de textes prélevés, trésor bien informe encore mais qu'il va, par son activité de mise en relation et de confrontation, transmuter en savoir.

Dans le C.D.I. de l'ère GUTENBERG, la fonction de gestion documentaire est au service de la fonction pédagogique. Il ne s'agit plus de stocker les "bons documents", porteurs des "savoirs justes", mais plutôt d'aider, à travers la médiation documentaire, à la construction du savoir. Les notions mêmes de "bon document" et de "juste savoir" sont d'ailleurs devenues relatives. L'élève est au centre du C.D.I. et le documentaliste est le guide des safaris de la connaissance.

### 3. DE L'INFORMATION AUX RESEAUX COGNITIFS - LE C.D.I. A L'ERE DES MEDIAS

A l'ère de l'informatisation et des médias, il est nécessaire d'analyser les nouvelles interactions cognitives qui se produisent entre le support et le savoir.

A travers l'apparition de l'imprimerie, le scientifique a été pris dans un impératif de communication qui a sti-

mulé sa discipline. L'échange des savoirs, la confrontation des points de vue, sont les éléments moteurs de construction du sens. Mais la relation cognitive directe, centrée sur l'émetteur de la vocation orale, se déplace sur le lecteur qui est le lieu de construction du sens. Le savoir n'est plus seulement dans l'ouvrage, il est dans le sujet qui le reconstruit, et cette reconstruction est autant déterminée par l'information objective saisie dans le texte que par le réseau cognitif dans lequel cette information s'insère. La notion même d'information évolue.

*"On appellera information ce qui enrichit, complète ou oriente l'équipement cognitif de chacun à tel instant de son développement".*

Daniel BOUGNOUX (1991)

L'information, devant l'océan des documents qui submerge les élèves, n'existe plus hors contexte et hors sujet. Est information ce qui enrichit, complète et oriente le sujet. C'est donc lui qui est au cœur de l'acte documentaire.

Les outils et les méthodologies documentaires qui permettent de trouver une information sont donc à resituer dans une relation entre ces possibles informations, les attentes ou connaissances préalables de l'élève et les savoirs construits par les autres élèves.

Le C.D.I. devient donc un espace de communication et d'information au sein de l'établissement scolaire. Espace de communication qui permet de se connecter à des réseaux, à des bibliothèques extérieures, mais espace de communication collective où l'élève construit son savoir avec les autres. Apprendre collectivement et médiatiquement, n'est-ce pas là l'apport essentiel de la médiation documentaire dans notre société de bruit et de discorde. A l'ère des médias, l'élève n'est plus seul face aux informations. Il est soudain

face à une immensité d'informations, mais aussi inclus dans une foule d'explorateurs comme lui. La recherche scientifique à l'ère Gutenberg était assez bien symbolisée par le chercheur seul dans une immense bibliothèque. Aujourd'hui, la recherche n'est plus concevable sans un réseau humain international, sans la participation à la médiatisation des savoirs, à la communication entre auteurs. Fax, réseaux informatiques, colloques sont les lieux virtuels de la relation scientifique. L'élève qui apprend n'est plus seul. Il a aujourd'hui à faire face à l'explosion informative, à gérer la multitude et la communauté. Multitude, car son activité de recherche d'informations est aujourd'hui fondamentalement une activité de sélection, de rejet, de valorisation des informations. Communauté, car le savoir d'aujourd'hui et de demain est et sera collectif. Le C.D.I. doit donc permettre à l'élève de s'initier à la fois à la multitude et à la communauté des informations et des savoirs.

*"S'il est juste de dire que chacun sait, il faut ajouter immédiatement que personne ne sait tout. Au regard de l'immensité des savoirs qui circulent, croissent et se multiplient parmi les humains, chacun ignore infiniment plus de choses qu'il n'en sait ... Car ce que j'ignore, c'est d'abord ce que l'autre sait. Plus tu m'es dissemblable, plus tu possèdes de connaissances que je n'ai pas, plus tu pourras m'apprendre".*

Pierre LEVY et Michel AUTHIER  
Les arbres de la connaissance  
La Découverte - 1993

Dans cette perspective, et dans la prise en compte de l'explosion informative, il serait illusoire de vouloir regrouper dans un lieu C.D.I, aussi grand soit-il, l'ensemble des informations éducatives.

Le C.D.I., à l'ère des médias, n'est qu'un élément d'un réseau de connais-

sances qui s'étend à l'ensemble des lieux producteurs, médiateurs, diffuseurs d'informations, mais aussi à l'ensemble des lieux dans l'établissement qui permette de faire "co-naissance" et de connaître. Le C.D.I. est une interface d'accès aux informations, qui doit être utilisée par l'ensemble de enseignants comme une des technologies intellectuelles et de communication de l'établissement. Enfin et surtout, le C.D.I. à l'ère des médias, est le lieu de construction et de déconstruction des savoirs, des informations et du sens, lieu d'enseignement et lieu où se perçoivent les signes de l'évolution des connaissances. Dans ce C.D.I. là, la recherche d'une frontière entre le documentaliste et le professeur a peu de sens, car ces deux enseignants agissent au coeur de la médiation documentaire et au coeur de l'océan des savoirs mis en forme. Ni lieu banalisé, simple terminal d'entrée dans un réseau de communication, ni lieu ghetto, le C.D.I. doit se définir comme un des pôles d'une nouvelle écologie de la connaissance au sein des établissements scolaires.

#### 4. DE L'INFORMATION A LA CONNAISSANCE - LE C.D.I. AU CENTRE D'UNE MEDIATION COGNITIVE

Cette visée n'est pas utopique, elle est même de plus en plus à l'ordre du jour. Face à l'arrivée prochaine des supports modernes de communication et à la mise en place des autoroutes de l'information, il ne s'agit plus de rechercher de façon frileuse les spécificités de chacun mais bien de repenser l'établissement scolaire comme un lieu de culture, d'information et d'apprentissage **au service de l'excellence scolaire de demain**. Les premiers C.D.I. sont nés avec la volonté de former les élèves aux pratiques documentaires et de réunir dans un même lieu la documentation au service de ceux-ci. La relation du

documentaliste n'est donc pas une relation cliente mais, au juste sens du terme, pédagogique (conduite de l'enfant). Par cette présence, le rapport aux informations et aux documents est fondamentalement changé. En effet, ce qui importe alors, ce n'est plus de confier à l'élève le meilleur ouvrage détenteur du meilleur savoir (ce qui est la base de la relation marchande), mais bien de conduire l'élève à construire, par la médiation du document, ses propres informations, son propre savoir. "*En toutes circonstances, l'immédiat doit céder le pas au construit.*" indiquait déjà BACHELARD. C'est donc à travers cet épaississement documentaire que l'élève peut construire son savoir. L'action du documentaliste dépasse donc le management d'un système d'information pour concevoir son action comme essentielle, centrée sur la médiation et la pédagogie. Les connaissances d'ailleurs ne sont pas simplement inscrites dans les documents dans l'attente tranquille de la transmission aux éventuels

lecteurs. Bruno LATOUR nous rappelle que toute transmission scientifique est un jeu subtil de traduction et de trahison. "*Pas de trahison sans appropriation, traduction, donc trahison du message par son véhicule médium.*"

Nous voilà donc confrontés à une double contrainte épistémologique. L'élève lecteur va devoir construire son propre savoir et pour cela s'appropriier les connaissances d'autrui. Mais, dans ce même mouvement, les connaissances inscrites dans le médium sont elles-mêmes déjà des transformations de la pensée de l'auteur. Transmission informationnelle et appropriation cognitive sont bien les versants de l'obstacle épistémologique que le documentaliste doit affronter. Notre réflexion autour du profil pédagogique du documentaliste s'appuie donc sur une série de thèses issues des champs pédagogiques et informationnels fondant l'approche pédagogique et didactique de l'action documentaire.

***Apprentissage, mémoire et médias sont indissociables.***

***Apprendre nécessite de développer des compétences informationnelles et cognitives qui suppose la maîtrise de la médiation documentaire.***

***Le C.D.I est un lieu d'apprentissage, de médiation et communication .***

***Le documentaliste est un enseignant, un médiateur et un manager.***

Affirmer ceci et indiquer que ce qui est le plus important dans le C.D.I. ce n'est pas l'ensemble des ouvrages, mais l'ensemble des informations que vont

pouvoir construire les élèves, c'est recentrer l'activité du documentaliste sur les fondements de son action. En effet, si nous nous regardons rapidement

l'histoire de l'éducation et l'histoire des médias, nous constatons qu'à partir du Ve siècle avant Jésus-Christ, le texte écrit est progressivement au coeur de l'enseignement. Le livre est, dans la haute antiquité, le support à l'oralisation du maître. C'est lui qui, à travers son discours oral, commente le texte écrit. L'écrit est tributaire de l'oral (l'écrit a toujours besoin du secours de son père, car il est incapable tout seul de se défendre et de se porter secours - PLATON). C'est cette relation duelle qui se pérennise durant le Moyen-Age ou ce qui compte le plus, c'est bien l'oralisation et le respect le plus strict des textes. Les manuscrits étaient d'ailleurs très souvent recopiés grâce à l'oralisation des textes par le maître. Progressivement, le texte prend son autonomie et les bibliothèques deviennent des lieux de lecture et d'écriture fort utiles aux étudiants. C'est la discussion sur les écrits antérieurs qui est la source de la recherche scientifique et des savoirs nouveaux. La découverte de l'imprimerie va changer de façon significative la relation entre l'apprentissage et les livres. Les imprimés deviennent les supports essentiels et autonomes de l'apprentissage. Les libraires et les imprimeurs sont les médiateurs de la culture et de la science. Cette indépendance de l'écrit et des ouvrages se fortifie avec l'apparition, sous la révolution, des premiers journaux indépendants et la connaissance scientifique est essentiellement scripturale. Apprendre, ce n'est pas écouter le maître et imiter ses actes. Apprendre, c'est confronter des écrits différents, c'est sélectionner l'essentiel, c'est enfin se construire une opinion à partir de ses lectures.

*"Nous avons donc cru qu'il importait d'avoir un Dictionnaire qu'on pût consulter sur toutes les matières des arts et des sciences, et qui servît autant à guider ceux qui se sentent le courage de travailler à l'instruction des autres, qu'à*

*éclairer ceux qui ne s'instruisent que pour eux-mêmes."*

Jean Le Rond d'ALEMBERT,  
Discours préliminaire : Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, 1751.

Aujourd'hui encore, grâce aux multimédias et à la révolution numérique, l'enseignement a un autre défi à relever. A travers les disques optiques et les banques de données, l'élève peut accéder à une véritable bibliothèque universelle, numérique et multimédia. Son travail intellectuel consiste donc à la fois à confronter les écrits et aussi à apprendre la navigation informationnelle qui sera une des bases des *savoir-faire* de demain. Les autoroutes de l'information ne créent-elles pas un espace cybernétique de dialogue et d'information. Le réseau INTERNET a d'ailleurs été maintes fois comparé à un village scientifique. Les *savoir apprendre* de demain ne peuvent plus se concevoir sans cette explosion spatiale et communicationnelle et sans l'affirmation forte que l'enseignement devra évoluer pour s'adapter aux mutations informatives.

La médiatisation des connaissances ne se fait pas sans heurts et on ne peut aujourd'hui, comme hier, apprendre sans maîtriser à la fois les compétences disciplinaires et les compétences informationnelles. *"Nos messages, nos idéologies ou nos théories n'existent pas hors de l'environnement médiatique qui les anime, les nourrit, les reproduit et les recycle à notre insu"*, nous affirme par ailleurs D. BOUGNOUX. Apprendre, c'est donc maîtriser cette médiation fondamentale qui coproduit le savoir à travers sa mise en forme documentaire. S'informer c'est donc apprendre, et apprendre c'est s'informer. Ou plus précisément l'élève doit, dans chaque recherche documentaire, procéder à la transformation des données transcrites sur le média en informations et en savoirs. L'apport essentiel des médi-

logues est de nous confirmer qu'il n'y a jamais identité entre la connaissance transcrite et le savoir construit. Cette approche, défendue par les documentalistes et les sciences de l'information, est d'ailleurs à rapprocher, des conceptions didactiques et cognitives, des sciences de l'éducation. Le savoir n'est pas reçu par l'élève des mains du maître mais il est construit par celui-ci dans une interaction avec les informations perçues au cours de la situation d'apprentissage. Pour l'élève qui vient au C.D.I., la démarche qu'il doit mettre en oeuvre n'est pas une démarche purement technologique, c'est avant tout une démarche pédagogique. Les rôles respectifs du documentaliste et du professeur s'en trouvent perturbés, car dès qu'on est en contact avec le document, on construit du sens. L'apprentissage documentaire commence donc dès la mobilisation des idées, des acquis, des préconcepts et se poursuit jusqu'à l'apprentissage d'une nouvelle notion. L'apprentissage disciplinaire doit prendre en compte cette alchimie informative que nous avons soulignée. C'est du dialogue interdisciplinaire et grâce au métissage méthodologique que nous pourrions dépasser le faux discours des spécificités et des camps retranchés.

Ce que nous souhaitons démontrer dans nos recherches, c'est que ce double processus informationnel et conceptuel est spiralaire et unitaire. Nous valorisons comme information ce qui entre en écho ou en conflit avec nos connaissances antérieures. Nous ne construisons de nouvelles connaissances que si des informations viennent compléter, contredire ou enrichir les concepts initiaux. Savoir mettre en synergie la méthodologie informative et la méthodologie d'apprentissage, c'est repenser l'enseignement en terme d'écosystème informatif et cognitif.

Le C.D.I., à l'ère des médias, n'est qu'un élément d'un réseau cognitivo-

informatif qui s'étend à l'ensemble des lieux producteurs, médiateurs, diffuseurs d'informations. Il est une interface d'accès aux informations, qui doit être utilisée par l'ensemble des enseignants comme une des technologies intellectuelles et de communications de l'établissement. Enfin et surtout, le C.D.I., à l'ère des médias, est le lieu de construction et de déconstruction des savoirs, des informations et du sens. C'est un lieu d'aventure et d'expérience où l'élève est invité, à l'instar de M. de CERTEAU, à braconner ses savoirs et ses joies.

##### 5. LE C.D.I. UN ESPACE D'EXPERIENCE ET D'APPRENTISSAGE

*"Les lecteurs sont des voyageurs : ils circulent sur les terres d'autrui, nomades braconnant à travers les champs qu'ils n'ont pas écrits, ravissant les biens d'Egypte pour en jouir."*

M. de CERTEAU, 1985

Cette citation me semble parfaitement introduire la réflexion pédagogique qui est encore à construire concernant la fonction pédagogique du documentaliste d'établissement scolaire. En effet, les élèves, dans un C.D.I., sont souvent des voyageurs nomades que nous voudrions apprivoiser et inviter à bivouaquer pour un temps sur des terres documentaires. De passage, les élèves le seront toujours tant que leur emploi du temps "véritable voyage organisé de la connaissance" ne prévoira pas quelques haltes dans ces espaces d'auto-apprentissage que sont les recherches documentaires. Pris dans ce voyage scolaire un peu déroutant, les élèves perçoivent souvent le C.D.I. comme une oasis de calme où l'on peut venir se désaltérer à la fontaine de la lecture loisir. Ou réfractaires du livre, ils perçoivent le C.D.I. comme un détour pénible et sans intérêt pour visiter une "curiosité locale" que les

agences de voyage veulent encore faire vivre.

Le documentaliste lui-même est homme (ou femme) du voyage. Courant ici et là pour attirer le touriste, vantant les merveilles de l'orient documentaire, offrant aux badauds les secrets de cette caverne mystérieuse qu'il a pour mission de garder. Homme du voyage et de la diplomatie, il construit son enseignement sur les terres disciplinaires d'autrui, négociant avec chacun l'intérêt du voyage commun et co-disciplinaire. Dans ce perpétuel mouvement scolaire, quel est celui qui n'a pas connu la désespérante impression de courir après des mirages et qui n'a pas, le soir venu, eu la tentation de s'asseoir pour regarder passer les caravanes scolaires. Pourtant, le voyage et la médiation sont au coeur même de la relation entre l'élève et le document. Ce braconnage du sens, que nous décrit si bien M. de CERTEAU, est au centre de nos actions documentaires et la médiation documentaire entre l'élève et le savoir est une relation de l'instant et du trajet.

En effet, nous l'avons vu, l'élève est en déplacement permanent dans les apprentissages scolaires, en projet d'un devenir professionnel. Le documentaliste, pour l'aider dans son voyage documentaire, devra donc comprendre à la fois son trajet scolaire et les raisons précises de cet instant qui le conduit au C.D.I. afin de rechercher des "biens d'Egypte" qu'il suppose enfouis dans les documents. La relation pédagogique est donc celle d'une médiation. Le documentaliste ne donne pas les trésors que l'on vient chercher, il ne distribue pas

les bijoux qu'il aurait lui-même dérobés, il invite à la recherche et offre à l'élève un "compagnonnage" d'aventures dans le braconnage du sens. Le C.D.I. n'est pas un supermarché dans lequel l'élève n'aurait qu'à puiser les connaissances sagement transformées en documents. Le document n'est pas le réceptacle neutre de la connaissance. Il transporte les connaissances en les "médiatisant" donc en les transformant. L'élève aussi, par son action d'appropriation, va bricoler le sens pour se construire un savoir.

Le C.D.I. est donc l'espace d'une triple médiation : médiation du lieu, médiation du document et médiation du documentaliste. Ce lieu, qui n'est en aucun cas la propriété des seuls documentalistes, doit être inventé par l'ensemble des enseignants. A travers ses recherches, l'élève a l'occasion de découvrir les trois niveaux que nous avons définis. Il peut aiguïser ses outils documentaires et passer d'une tactique documentaire hésitante à une stratégie informationnelle digne d'un véritable braconnier. Dans cet apprentissage, le documentaliste est à la fois le guide et le compagnon chargé non pas de chasser à la place de l'élève, mais chargé d'aider celui-ci à découvrir les structures et les contraintes des documents. On ne forme pas un braconnier avec des leurres en carton, on ne forme pas un élève avec des situations fictives. Il est donc essentiel de construire dans l'espace C.D.I. des situations d'apprentissage permettant à l'élève d'aborder de façon contextuelle les trois facettes d'une pyramide informative qui est au centre de la recherche documentaire.

#### **\*NOTE BIOGRAPHIQUE**

Monsieur Séraphin ALAVA (24, rue Edmond Rostand - 31200 Toulouse - tél : 61.26.17.32) est Docteur en Sciences de l'Information et de la Communication, Maître de conférences en sciences de l'éducation, Chercheur au C.R.E.F.I (Centre de Recherche en Education, Formation, Insertion) (Université Toulouse le Mirail-Sciences de l'Education), Chercheur associé à l'I.N.R.P.-Recherche en Education et en Didactique.



dans les documents, mais de construire des solutions et des savoirs à partir des données issues de divers documents et de ses propres connaissances antérieures. L'objectif n'est plus purement méthodologique mais aussi cognitif. Il doit donc recueillir mais aussi relier, confronter, catégoriser ces informations issues de données diverses et éparses. Le travail final est donc un produit original par la mise en forme particulière que l'élève réalise. Ici, il doit faire preuve de stratégies, comme un orfèvre, il doit réunir les données brutes qui lui permettront de réaliser les bijoux ou les informations recherchées. Mais le résultat du travail ne se trouve pas seulement dans les données, il est construit grâce à la transformation de celles-ci en informations à partir de l'interaction entre la consigne de recherche, les connaissances antérieures et les données des documents. La mise en forme (informare) ne se résume plus par la cueillette de l'orpailleur mais par la transformation et la mise en relation digne de l'orfèvre.

DES SAVOIRS GRACE AUX  
DOCUMENTS : L'ELEVE SEUL A PARTIR  
DES DOCUMENTS  
NIVEAU 3 : L'ALCHIMISTE

Ce troisième type de recherche ne concerne plus la simple saisie de données mais propose à l'élève un problème à partir des informations parfois contradictoires. L'élève est conduit à se construire une opinion personnelle ou un savoir particulier, absent dans le document, mais étant en jeu dans l'ensemble des informations que l'on peut construire grâce aux documents. Il est alors constructeur de savoirs à la façon de l'alchimiste qui fabrique de l'or avec des minéraux ordinaires. Le travail de collecte est important certes, celui de mise en forme aussi mais il ne peut qu'alimenter cette alchimie informative propre à l'activité cognitive du

sujet. Le passage entre les informations et le savoir est alors de l'ordre de la transmutation informative.

L'élève pour se construire une compétence de chercheur et de braconnier, devra pouvoir expérimenter l'ensemble de ces typologies. Une recherche documentaire autonome nécessite d'ailleurs la mise en place d'une stratégie comprenant ces trois types ou temps de recherche. Regrettons toutefois que bien souvent les élèves qui viennent au C.D.I. ne soient sollicités uniquement que dans des fonctions de recueil de données. Nous avons essayé de montrer que pour l'élève, le C.D.I. est, pour la pratique de la recherche documentaire, un des lieux possibles dans l'établissement scolaire d'aventure cognitive, un espace de conquête et d'apprentissage. Cette réflexion doit permettre de reconsidérer les situations d'apprentissage et les espaces de conquête du *savoir apprendre* dans l'établissement scolaire. Le C.D.I. est un de ces lieux de formation et de conquête. Par la mise en place des situations d'apprentissage centrées autour de la médiation documentaire, le documentaliste offre aux élèves les moyens de braconner sans risque et de découvrir parfois la jouissance cognitive des savoirs construits.

6. MUTATION INFORMATIONNELLE ET  
STRATEGIE DES ETABLISSEMENTS  
SCOLAIRES

Les dix dernières années sont considérées par beaucoup comme la décennie de l'explosion informationnelle. Le rapport réalisé sous la présidence de René MAYER en décembre 1990 pronostiquait déjà "*Nous sommes submergés d'informations.*" Le flot informationnel est tel qu'il inquiète les uns et enthousiasme les autres. Les rapports économiques prennent en compte de plus en plus cette mutation. L'en-

treprise subit une évolution importante pour relever ce défi. L'école est, elle aussi, prise dans cette logique. Mais tout comme pour toutes les autres évolutions technologiques précédentes, l'école n'y croit pas et ne peut suivre cette mutation.

L'essor technologique a multiplié les supports de communication. La technologie numérique, les réseaux câblés, l'apparition des communications satellitaires entraînent une transformation des espaces et des relations sociales. L'éducation et la formation voient leurs horizons s'étendre ou se restreindre avec l'arrivée dans l'espace scolaire des nouvelles technologies. Les autoroutes de la communication nous conduisent à repenser la création, l'édition, la culture sous l'angle des mutations informationnelles. Lieu par excellence du savoir et de la durée, l'école est réticente face à cette révolution.

*"Qu'en est-il de la sagesse devant tant de connaissances ? Qu'en est-il fait de la connaissance devant tant d'informations ?"*

T.S. ELIOT

Cette maxime correspond fort bien à l'attitude de certains enseignants face à l'information. Par contre, grâce au câblage des établissements, à la mise en réseaux des services, au développement des intercommunications spécialisées, des établissements scolaires font le choix d'afficher une polarité communicationnelle. Même si l'information est le nouvel Eldorado qui va résoudre les problèmes scolaires ou bien qu'information et communication soient les nouveaux "Charybde et Scylla", l'école et le documentaliste d'établissement scolaire ne peuvent éviter d'élaborer une véritable stratégie informationnelle au service de l'enseignement. Confronté à la fois à ces mutations lointaines et à la réalité du quotidien, l'établissement scolaire est le lieu focal

où les mutations informationnelles et technologiques sont les plus prégnantes. L'information qui submerge l'école est porteuse de projet et d'énergie mais aussi de bruit et d'illusion.

*"A une certaine vitesse, celle de la lumière, on perd son ombre. A une certaine vitesse, celle de l'information, les choses perdent leur sens."*

Jean BAUDRILLARD, 1994

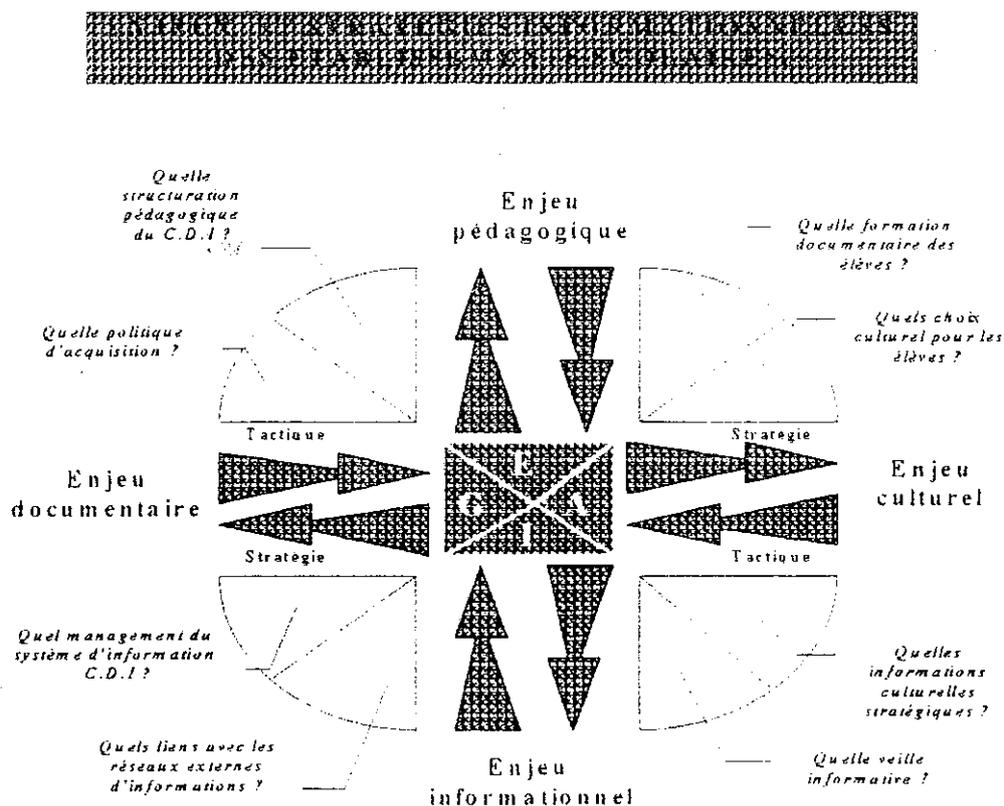
Propos recueillis par Bertrand LECLAIR,  
POLITIS, N° 18, mai-juin 1994

Chaque jour, comme l'établissement scolaire, le C.D.I. est le destinataire d'une quantité croissante de courrier, mailings, spécimens, offres, etc ... Le documentaliste, le conseiller d'éducation, le chef d'établissement, les enseignants eux-mêmes ont à gérer une multitude d'informations formelles ou informelles, publiques ou privées, indispensables ou anecdotiques qui submergent l'établissement. A l'instar des chercheurs de l'Ecole de PALO ALTO, nous pourrions dire que, si un être humain ne peut pas ne pas communiquer, alors un établissement scolaire ne peut pas ne pas traiter ces informations. Car la sur-information signifie la mort de l'information. L'inflation de la communication revient à l'incommunication. Si bien que, par manque de choix et de stratégie, l'école se contente d'être une immense machine à redistribuer l'information. Le risque est alors grand :

- ◇ de reproduire au sein de l'école des hiérarchies informatives extérieures.
- ◇ de laisser sans réponse des demandes individuelles locales.
- ◇ de ne pas permettre la construction au sein de l'école des compétences informationnelles.
- ◇ de contribuer ainsi à l'illettrisme informationnel des citoyens de demain.

Face à cet enjeu, le documentaliste ne peut agir sans une mise en synergie des volontés de l'ensemble de l'établissement scolaire. Bien souvent, constatons-le, l'institution et ses acteurs sont passifs devant cette évolution technique et sociale. Au sein de l'école, le documentaliste et le C.D.I. peuvent contribuer à former les élèves et à favoriser

l'émergence d'une politique informationnelle efficace. La réponse n'est pas seulement technique comme certains voudraient le croire. Il s'agit de remobiliser l'établissement scolaire autour de quatre enjeux essentiels pour la maîtrise des informations et des savoirs.



Ce sont ces quatre enjeux qui doivent être au cœur de l'évolution de la fonction documentaire dans le monde scolaire. L'enjeu de cette évolution n'est pas qu'un enjeu statutaire des documentalistes voulant défendre leur domaine de travail. Nous avons essayé de montrer que pour l'élève, la pratique de la recherche documentaire est un des moments possibles dans l'établissement scolaire d'aventure cognitive. Cette réflexion doit permettre de reconsidérer les situations d'apprentissages et les espaces de conquête du "savoir apprendre" dans l'établissement scolaire. Cette pratique replace l'élève comme acteur de la connaissance et favorise

l'acquisition d'une stratégie autonome de recherche d'informations. A travers des situations didactiques centrées sur la médiation documentaire, l'élève est invité à maîtriser les outils et les procédures cognitives. Il construit, puis affine les sextants technologiques de ses futures découvertes informatives et cognitives. Mais cela nécessite de repenser le rôle du C.D.I. et de prendre appui sur les réseaux professionnels et documentaires. Le C.D.I. peut devenir alors à la fois un lieu ressources et un lieu d'autoformation au service de l'innovation et du développement professionnel. Le documentaliste, médiateur d'information, peut agir en sy-

nergie avec les réseaux internes ou externes de formation. Information et formation continue vont de pair. Centre de ressources, centre d'information, centre de formation permanente sont donc à concevoir dans une logique systémique et pragmatique. Le documentaliste peut ainsi contribuer à la mise en réseaux des acteurs et des informations.

Au centre de l'établissement, le C.D.I. n'est plus une simple fontaine où l'on vient parfois se désaltérer auprès des documents.

Le C.D.I. est alors un levier d'une nouvelle façon d'envisager l'apprentissage, il devient un espace de conquête informative pour tous, une porte d'entrée dans la chaîne du savoir et de la mémoire.

### **BIBLIOGRAPHIE**

- ◇ S. ALAVA, *Je lirai plus tard si ce n'est pas trop tard ?*, Perspectives documentaires en éducation, 1992, n° 25.
- ◇ S. ALAVA, *Pour une didactique de la médiation documentaire*, Documentaliste, Sciences de l'information, 1993, Volume 30, n° 1.
- ◇ S. ALAVA, *Pour une nouvelle écologie de la connaissance : le Centre de Documentation et d'Information*, Inter-C.D.I., mars-avril 1994.
- ◇ A. BADDELEY, *Les mémoires humaines*, La Recherche, 1994, n° 267, juillet-août.
- ◇ J. BAUDRILLARD, *Propos recueillis par LECLAIR B.*, Politis, 1994, n° 18, mai-juin.
- ◇ G. DELACHAUD, *L'écrit, le document et les réseaux*, La Pensée, 1994, n° 281, mai-juin.
- ◇ M. CERTEAU, *L'invention du quotidien : I - Arts de faire*, Paris : Gallimard, 1985-1990. Collection Folio/essais.
- ◇ M. HUBERMAN, *Réseaux de développement professionnel*, Communication aux journées d'étude de l'A.S.A., Bienne, 1990, 16 et 17 novembre.
- ◇ F. JAKOBIAK, *Pratique de la veille technologique*, Paris : Editions d'organisation, 1991.
- ◇ B. LATOUR, *Les vues de l'esprit - Culture et Technique*, 1985, n° 14.
- ◇ P. LEVY, *Les technologies de l'intelligence : l'avenir de la pensée à l'ère informatique*, Paris : Seuil, 1993.
- ◇ R. MAYER, *Secrétariat d'état auprès du 1er Ministre chargé du plan, Information et compétitivité*, Rapport du groupe présidé par R. MAYER, décembre 1990.
- ◇ J. MICHEL, *Former aux heuristiques de l'information*, Documentaliste, Sciences de l'information, 1989, V 26, n° 4-5, juillet-octobre.
- ◇ H. TROCME-FABRE, *Le "savoir apprendre"*, Lyon : voies-livres, 1992.
- ◇ P. VIRILIO, *L'art du moteur*, Ed. Galilée, 1993.
- ◇ J.M. ZAKHARTCHOUK, *Lecture d'énoncés et de consignes*, Amiens : CRDP, 1987.